

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/01/2022

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2022-29-0001

1. Intitulé du projet

Extension d'une porcherie engraissement suite à l'arrêt d'un site et au rapatriement des places existantes sur le site principal et dossier enregistrement vaches suite à l'installation d'un JA.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DE KEROUHEL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr LAMOUR Hubert, André, Sébastien

RCS / SIRET

3 3 9 0 2 6 4 4 5 0 0 0 1 7

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a) installation classée soumise à autorisation	3660 Elevage intensif en porcs avec plus de 2000 emplacements pour les porcs de productions >30kg
2°) installation classée soumise à enregistrement	Projet élevage de vaches laitières entre 151 à 400
39°) Travaux, constructions et opérations d'aménagement	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SCEA souhaite arrêter le site de « lescuz » devenu trop vétuste et rapatrier les places sur le site principal de « keroumel » sur la commune de MILIZAC. Cette augmentation engendre la démolition et la construction d'une porcherie de 1280 places.

La SCEA souhaite augmenter ses effectifs bovins à 170 vaches suite à l'installation de Sébastien et à la reprise du site d'élevage de la SCEA DU LEURE au lieu-dit « le leuré » sur la commune de BOURG BLANC.

Les ouvrages de stockage existants sont suffisamment dimensionner pour respecter la durée de stockage réglementaire.

Le plan d'épandage est suffisamment dimensionné, la SCEA exploite une Surface Utile Agricole de 199.43 ha, l'exploitation aura une pression azotée de 165 unités à l'hectare et respecte donc la directive nitrates.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste au rapatriement sur le site principale de "keroumel", des places existantes du site de "lescuz" devenu trop vétuste et au rapatriement des vaches laitières du site "le leuré".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet commencera par une phase de démolition. Puis par une phase de terrassement, puis les fondations, la maçonnerie et les élévations, ensuite la pose de la charpente et la couverture et pour finir par les aménagements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment en projet accueillera les porcs à l'engraissement du site de "lescuz".

Les vaches laitières seront regroupées sur le site de "keroumel", les vaches tarées et les génisses sur le site "le leuré", les bâtiments bovins sont suffisamment dimensionnés, aucune construction est nécessaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une procédure de :

- Dossier autorisation pour l'atelier porcs et un dossier enregistrement pour l'atelier bovin lait
- Demande de permis de démolition et de construire pour une porcherie engraissement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
démolition bâtiment engraissement	$31 \times 18 = 558 \text{m}^2$
construction nouveau bâtiment engraissement	$73.60 \times 18.5 = 1361.6 \text{m}^2$
rallongement bâtiment engraissement	$9.2 \times 18.5 = 170.2 \text{m}^2$

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Keroumel
29290 MILIZAC

Coordonnées géographiques¹

Long. 04°32'56" O Lat. 48°28'80" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'élevage et les parcelles du plan d'épandage ne sont pas situés en ZNIEFF. La plus proche est la ZNIEFF type 1 : 530020049 Etang de kerives à 4km du site d'élevage, et à 1.2 kms de l'îlot le plus proche.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope n'a été signé dans le périmètre de la zone d'étude. Le plus proche est situé à 17 kms. Il s'agit des « Pelouses arrière – Dunaires de Porzh Tevigne ».
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage et les terres du plan d'épandage ne sont pas situés dans un Parc Naturel Régional. Le plus proche est situé à 33 km. Il s'agit du Parc Naturel Régional d'Armorique.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de MILIZAC compte quelques monuments classés situés à plus de 500m du site d'élevage dont : - Eglise Paroissiale St Pierre et St Paul, La chapelle St Anne et Manoir de Curru
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage n'est pas situé en zone humide.

La commune de MILIZAC ne fait pas l'objet d'un PPRN ni d'un PPRT.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun sites ou sols pollués
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'îlot 4 est dans le périmètre sensible il est classé non épanachable. Les îlots n°1,5, 10, 15, 54 et 53 sont situés dans le périmètre complémentaire zone B du captage de Langoadec et de Pont-Cléau. Ce captage est règlementé par l'arrêté de mars 2011.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage et les parcelles du plan d'épandage ne sont pas situés en zone NATURA 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau se fait par deux forages et le réseau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement seront à l'origine d'un excédent de terre qui sera étalé sur la parcelle voisine destinée à l'épandage.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de destruction de talus ni d'abattage d'arbres. L'implantation se fait sur le site existant de "keroumel" dans le prolongement des bâtiments existants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé en zone agricole, sur un site d'élevage déjà existant. La parcelle du plan d'épandage située en périmètre de captage d'eau est cultivée dans le respect des prescriptions de l'arrêté correspondant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle construction consommera une surface de 0.45 ha. Les parcelles concernées appartiennent à la SCEA DE KEROUDEL et sont en culture ou empierrées car situées autour du bâti existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques n'a été prescrit sur le territoire de la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone inondable
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques sanitaires liés à l'élevage sont les cadavres d'animaux et les effluents. L'élevage peut être victime d'incident sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de travaux, pour l'approvisionnement du chantier et le déplacement des ouvriers. Le projet permettra par contre aux exploitants de ne plus avoir de transfert de porcelets et de lisier à faire, grâce au rapatriement sur le site principal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Un élevage est toujours source de bruit sur l'ensemble de la journée. Les principales sources de bruit sont du au trafic des camions d'aliment, de transport des animaux, des tracteurs et à la traite 2 fois/jour. Plus de bruit sur l'ancien site qui sera désaffecté.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Les odeurs émises par un élevage ont plusieurs origines : les animaux, les aliments, les déjections lors du stockage, lors de la reprise avant épandage et lors de l'épandage. La perception des odeurs est fonction des phases d'exploitation et des conditions météorologiques. Plus d'odeurs sur l'ancien site qui sera désaffecté. De plus, un laveur d'air sera installé sur le nouveau bâtiment, se qui réduira les odeurs et les émissions d'ammoniac.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Aucun éclairage ne sera réalisé en permanence de nuit.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Un élevage engendre des émissions de divers gaz : ammoniac, poussières, NOx. Le biogaz contient majoritairement du méthane, du dioxyde de carbone, de l'hydrogène sulfurisé, de l'ammoniac et des composés organiques à l'état de traces. En fonctionnement normal, il n'y aura pas d'émission de biogaz à l'air libre. De plus, un laveur d'air sera installé sur le nouveau bâtiment, se qui réduira les odeurs et les émissions d'ammoniac.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>L'atelier engendre la production de lisier et de fumier valorisés par un plan d'épandage.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Les déchets seront collectés et envoyés en déchetterie.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera fait sur des terres agricoles à proximité des bâtiments existants.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Amélioration des conditions d'élevage (bâtiment neuf)
 Eloignements des porcheries par rapport au tiers
 Réduction des bruits et des odeurs sur le site de "lescuz"
 Réduction des bruits sur le "le leuré" suite à l'arrêt de la traite

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier ne nécessite pas d'évaluation environnementale car :

- il s'agit d'une activité agricole déjà existante
- dépôt d'un dossier auprès de la DDPP suite au regroupement de deux élevages laitier annexé à un dossier de restructuration pour l'élevage porcs

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Localisation des Natura 2000

Evolution des effectifs avant et après projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



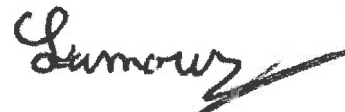
Fait à

MILIZAC

le.

15/12/2021

Signature



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

keroumel

Code postal

2 9 2 9 0

Localité

milizac

Pays

france

Tél

06.87.13.80.91

Fax

Courriel

armelle.lamour@wanadoo.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

LAMOUR

Prénom Hubert

Qualité

gérant

Tél

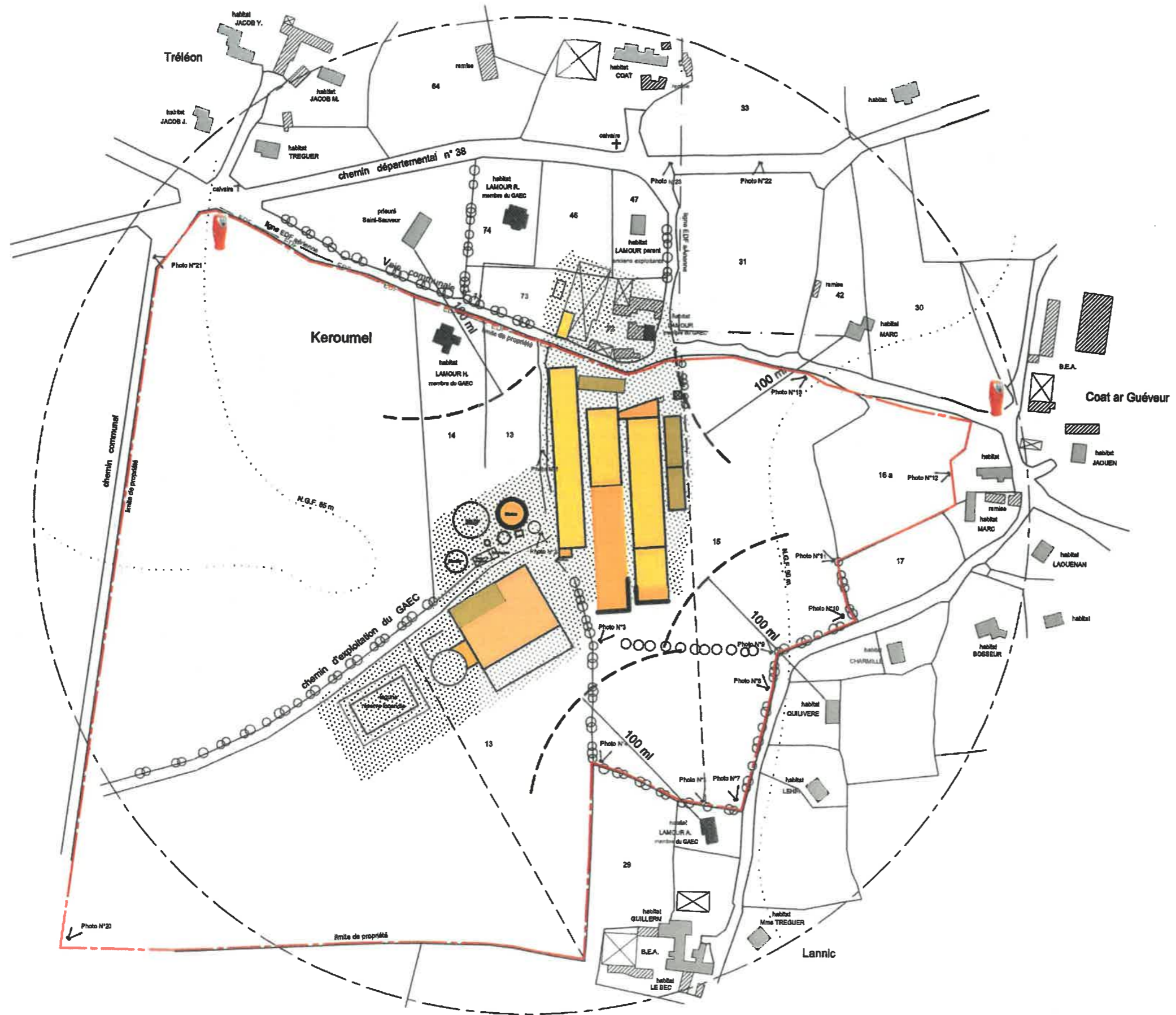
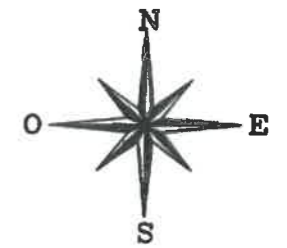
06.87.13.80.91

Fax



Courriel

armelle.lamour@wanadoo.fr





En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



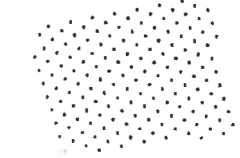
- Légende -

-  habitat d'un membre du GAEC
-  habitats tiers les plus proches

Bâtiments de l'élevage concerné:

-  divers
-  atelier laitier
-  atelier porcin
-  Projet

Bâti de l'exploitation



limite de propriété



borne incendie

Site de Keroumel
SECTION -WC-
Commune de MILIZAC
PC2a - Plan Cadastral Ech. 1/2500
et Point de prise de vue des photos

Annexe 3 : photographies

GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°6



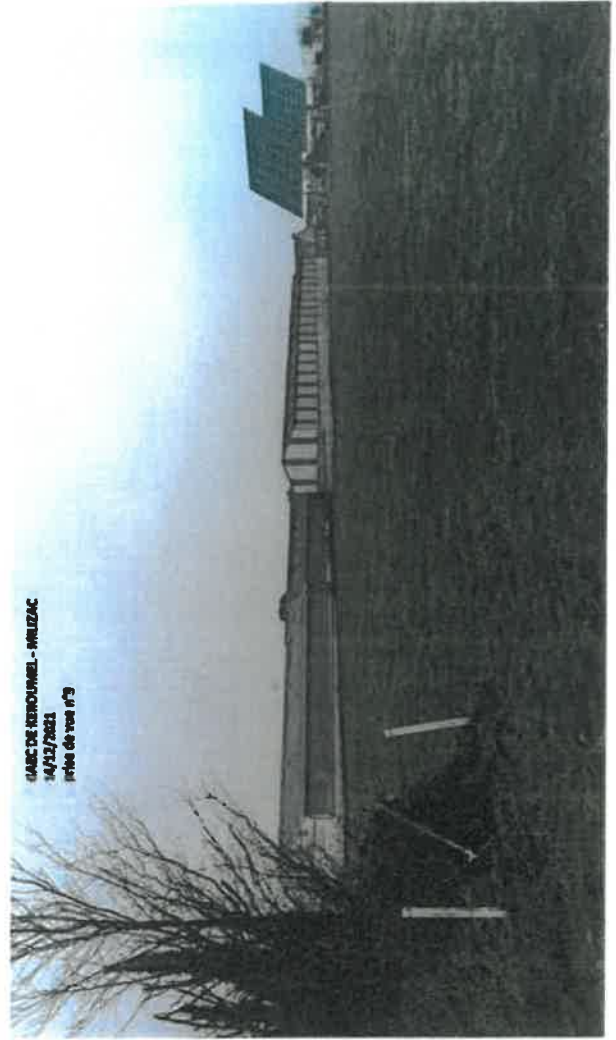
GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°7



GAEC DE KEROUNNEL -
MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°8



GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°9





GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
près de vae n°2



GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
près de vae n°4

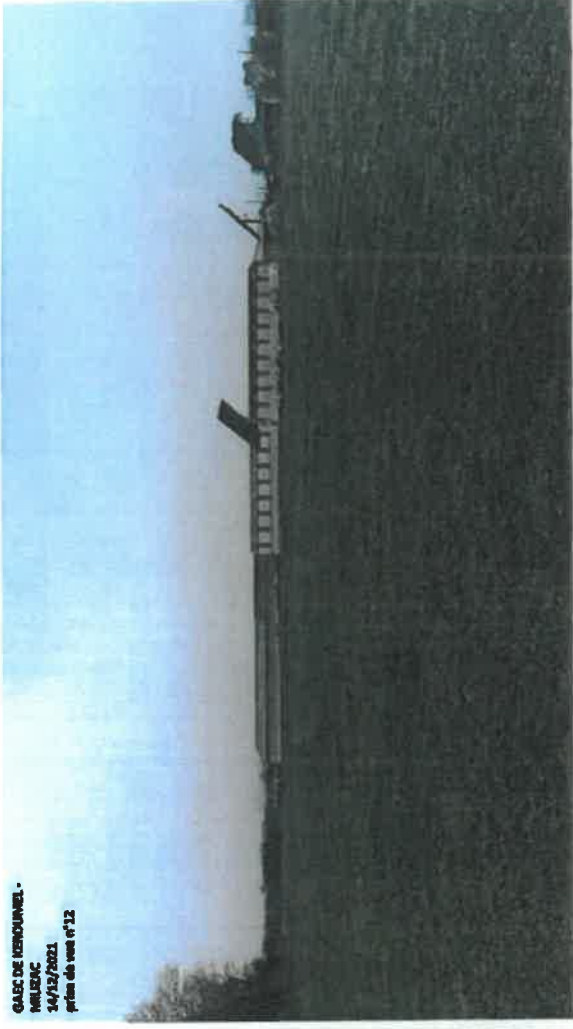


GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
près de vae n°1



GAEC DE KEROUNNEL - MILIZAC
14/12/2021
près de vae n°3

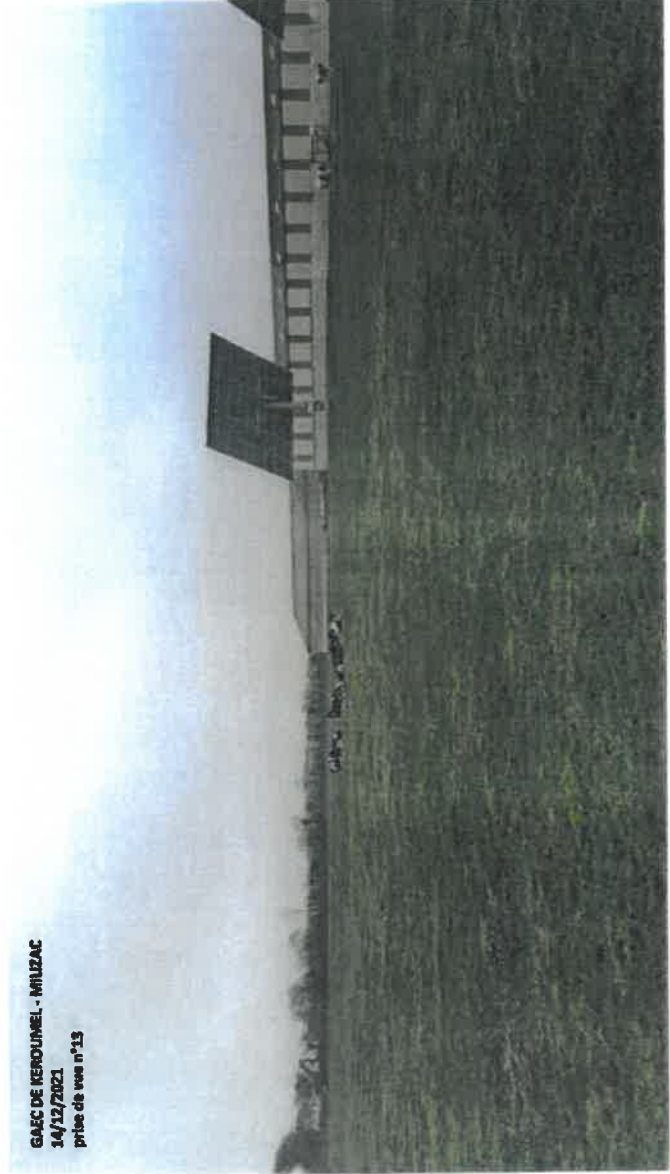
GAEC DE KERDUMIEL -
MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°12



GAEC DE KERDUMIEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°20



GAEC DE KERDUMIEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°13

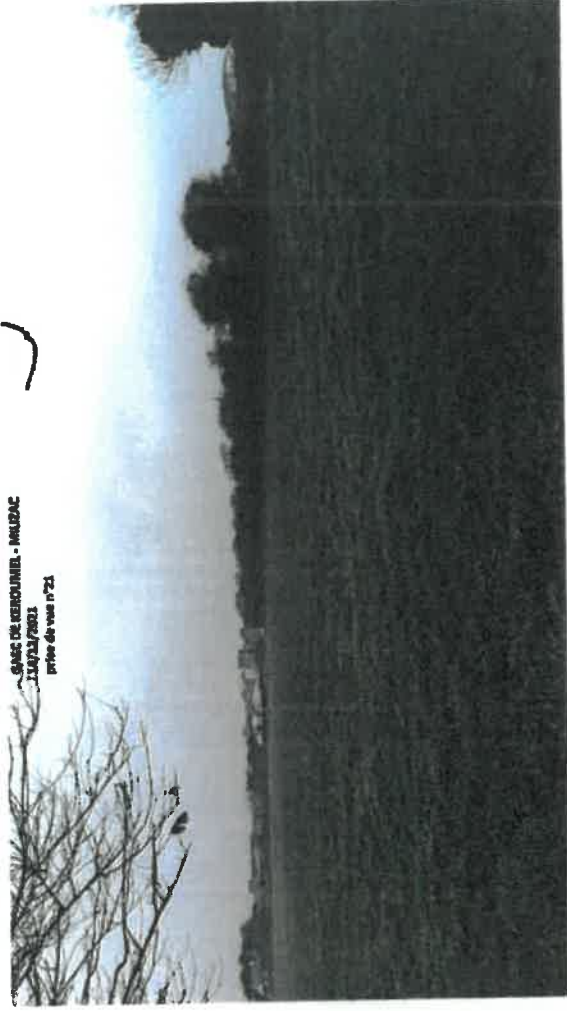


Photos de loin :

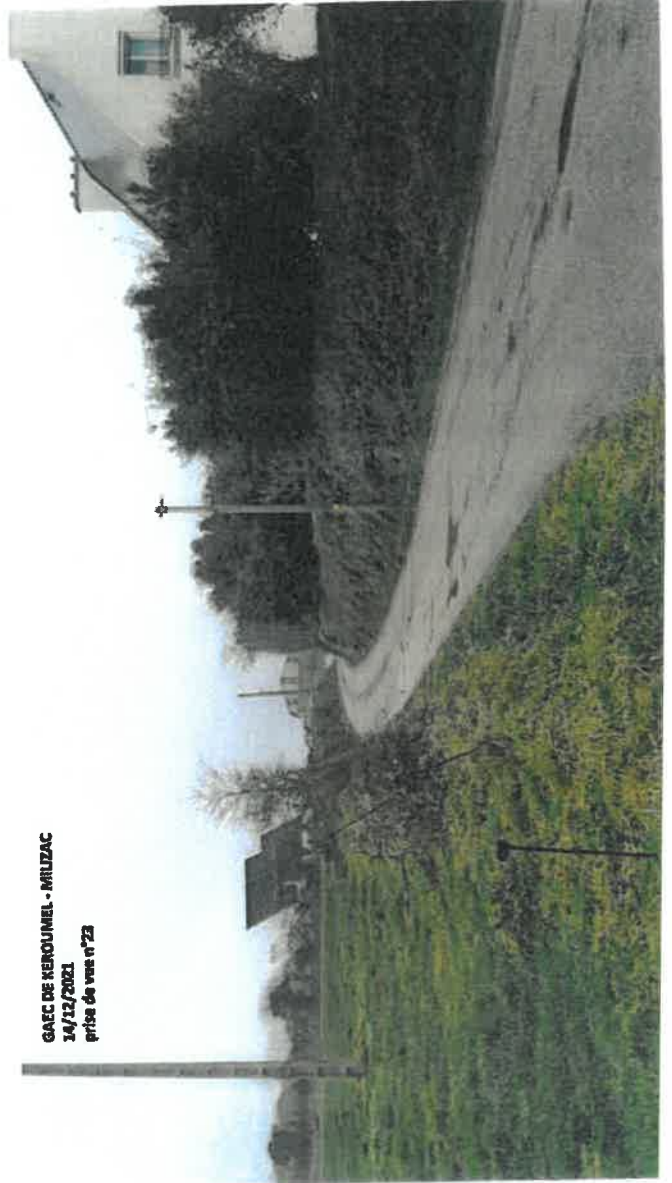
GAEC DE KEROUIMEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°20



GAEC DE KEROUIMEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°21



GAEC DE KEROUIMEL - MILIZAC
14/12/2021
prise de vue n°22



Annexe 4 : plan du projet

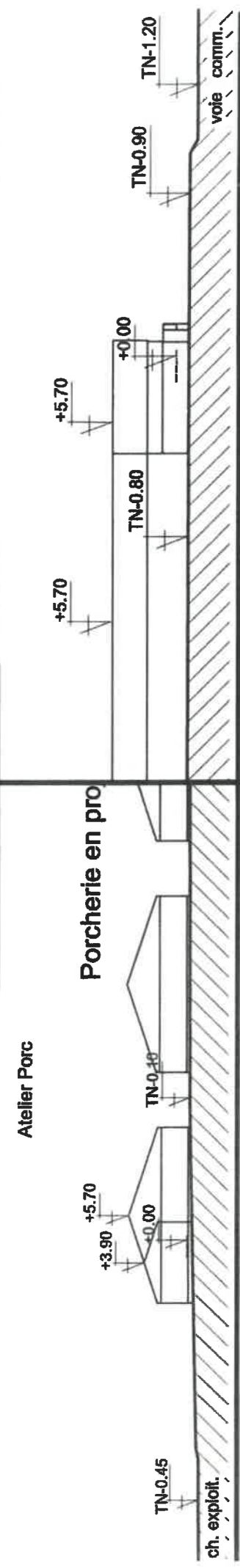
PC3 - Profil 2 de terrain

Atelier Porc

Atelier Porc

PC3 - Profil 1 de terrain

TN+0.80
cote TN (Terrain Naturel) / 0.00 bat. en projet



- Légende -

- habitat d'un membre du GAEC
- habitats tiers les plus proches

Batiments de l'élevage concerné:

- divers
- atelier laitier
- atelier porcin
- Projet

Site de Koroumel
SECTION - WC -
Commune de MILIZAC
PC2b - Plan Implantation Ech. 1/500
Plan installations - Plan réseaux - Plan zones à risques
PC3 - Profil de terrain Ech. 1/500

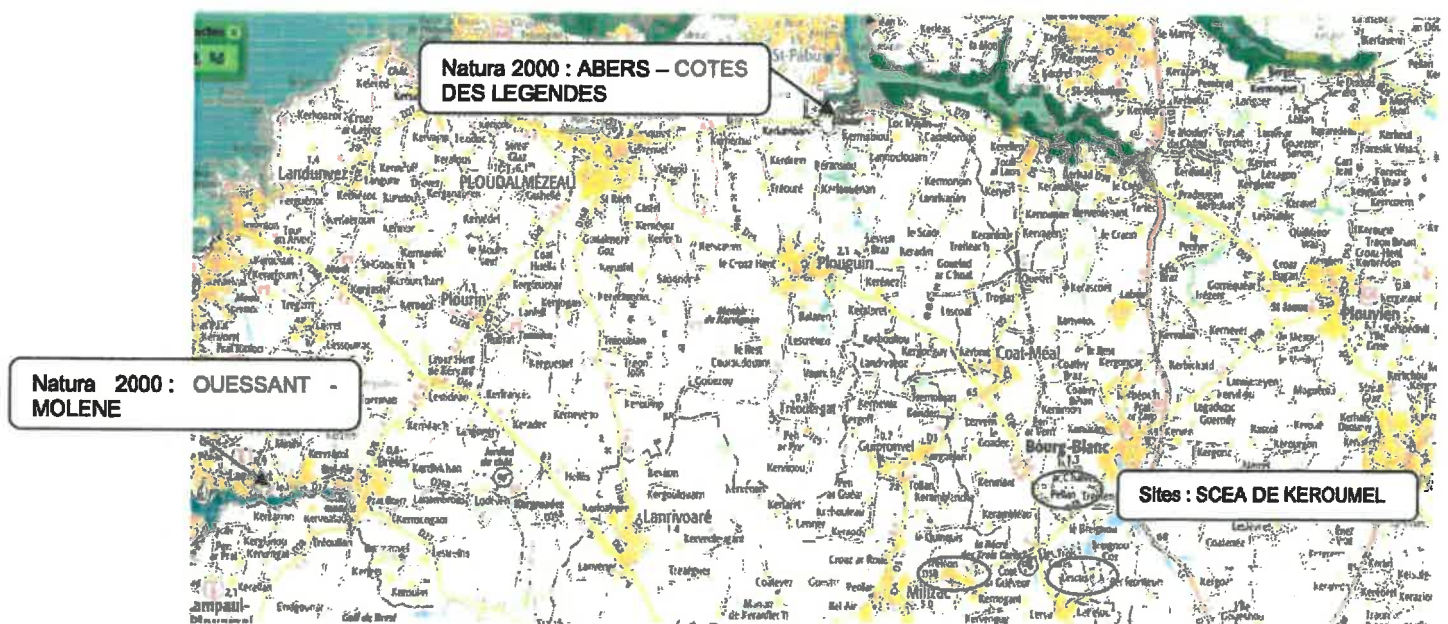
EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL

Le projet situé au lieu-dit « keroumel » à MILIZAC n'est pas situé en zone Natura 2000. Les zones Natura 2000 les plus proches du projet ou des terres épandables sont localisées ci-dessous :

Nom des Natura 2000 la plus proche	Parcelle la plus proche et distance
FR 5300017 : ABERS – COTES DES LEGENDES	5.99 kms de l'îlot 103 8.8 kms du site d'élevage « keroumel »
FR 5300018 : OUESSANT - MOLENE	10.13 kms de l'îlot 24 12 kms du site d'élevage « keroumel »

Tableau 1: Parcelles les plus proches d'une zone Natura 2000



IMPACT DU PROJET ET MESURES PRISES SUR CETTE NATURA 2000

Les sites ne sont pas localisés dans le périmètre d'un site NATURA 2000. Le projet n'aura pas d'impact sur les NATURA 2000.

Exploitation : SCEA DE KEROUMEL
 LAMOUR Hubert, André et Sébastien
 « Kéroumel »
 29290 MILIZAC
 Tél : 06.87.13.80.91

Type de dossier : Demande de cas par cas pour un dossier enregistrement vaches laitières et restructuration porc en IED (arrêt d'un site porc et rapatriement des places sur le site principal)

1- EFFECTIFS

* Description des places et effectifs

=> Effectifs Porcs

Catégories d'animaux	Une seule autorisation pour 2 sites en date du 30/11/2012				APRES PROJET : tous les porcs sur un seul site					
	Site 1 : « Kéroumel »		Site 2 : « Lescuz »		Site 1 : « Kéroumel »		Site 2 : « Lescuz »			
	Places	PAE	Places	PAE	Places	PAE	Places	PAE		
Maternité	72	318 repros	954	0	0	84	318 repros	954	0	0
Gestantes	297		0	0	303	0		0		
Quarantaine	12	12	0	0	12	12	0	0		
Post-sevrage	1266	253	480	96	1600	320	0	0		
Engraissement	1998	1998	571	571	3000	3000	0	0		
TOTAL		3217		667		4286		0		
	3884 P.A.E				4286 P.A.E					

Le site de Lescuz étant vétuste, le projet consiste à l'arrêt des bâtiments de ce site et à rapatrier ces places, avec extension dû à l'augmentation de la productivité, sur le site de Kéroumel.

=> Effectifs Bovins

Catégories d'animaux	Situation déclarée				APRES PROJET : ENREGISTREMENT VL			
	Une déclaration au nom de GAEC DE KEROUMEL		Une déclaration au nom de SCEA DU LEURE – BOURG BLANC		Site « Kéroumel »		Site « Le Leuré »	
	Effectif		Effectif		Effectif		Effectif	
VL	90		55		160			
Vache de réforme	-		3		10			
Génisses < 1 an	40		35				60	
Génisses 1-2 ans	40		25				60	
Génisses > 2 ans	5		7				5	
Mâle < 1 an			2				1	
Mâle 1-2 ans							1	
Mâle > 2 ans							1	

Le projet consiste à ramener toutes les vaches laitières sur le même site. Cela ne nécessite aucun travaux, le bâtiment actuel sur le site de Kéroumel peut loger toutes les vaches laitières. Toutes les génisses seront logées dans les bâtiments situés sur le site « Le Leuré ».

* Conduite de l'élevage porc

7 bandes de 42 truies soit 294 truies productives, soit 318 présentes. Sevrage 21 jours

Cette conduite nécessite au minimum :

- 2 maternités de 42 places, soit 84 places maternités
- 2 lots en verraterie soit au minimum 84 places
- 4 lots en gestantes soit au minimum 168 places
- de loger 3 bandes en post-sevrage : 42 truies par bande * 13 porcelets soit 546 porcelets à chaque bande, soit au minimum 1638 places PS
- de loger 5 bandes en engraissement : 42 truies par bande * 12.5 porcelets soit 525 porcs à chaque bande, soit un besoin total de 2625 places

2- BILAN DE FERTILISATION

=> Effectifs Porcs

Catégories	Autorisation du 30/11/2012			APRES PROJET		
	Effectifs	N	P	Effectifs	N	P
Truies présentes	318	4611	3498	318	4547.4	3498
Porcelets (site 1)	6300	2520	1575	9500	3705	2185
Porcelets (site 2)	1800	720	450	0	0	0
Charcutiers (site 1)	5996	16189.2	8694.2	9300	24180	13485
Charcutiers (site 2)	1713	4625.1	2483.8	0	0	0
TOTAL		28665.3	16701		32432.4	19168

=> Effectifs Bovins

Catégories	Situation déclarée				APRES PROJET		
	Effectifs		N total sites	P total sites	Effectifs	N	P
	Site Kéroumel	Site Le Leuré			Sites confondus		
Vaches laitières	90	55	16095	5510	160	17760	6080
Vaches de réforme		3	121.5	75	10	405	250
Génisses < 1 an	40	35	1875	525	60	1500	420
Génisses 1-2 ans	40	25	2762.5	1170	60	2550	1080
Génisses > 2 ans	5	7	648	300	5	270	125
Mâle < 1 an		2	40	28	1	20	14
Mâle 1-2 ans					1	40.5	25
Mâle > 1 an					1	73	34
TOTAL			21542	7608		22618.5	8028